

APONEM ATLANTIQUE
Et
SELAS Tristan Favreau - Commissaire-priseur Judiciaire

Hôtel des ventes BURDIGALA ENCHERES
9 rue Gaspard Monge 33610 CANEJAN
encheres@aponem-atlantique.com
Tél : 05.56.36.19.19

CONDITIONS DE VENTE Véhicules et matériels

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR PARTICIPER A LA VENTE AUX ENCHERES :

Pour les particuliers

- Deux pièces d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- D'une caution par véhicule adjudgé effectuée par Carte bancaire pour un montant de 20 % du montant de la facture (500 euros minimum).

Pour les professionnels

- D'une pièce d'identité du gérant
- D'une caution par véhicule adjudgé effectuée par Carte bancaire pour un montant de 20 % du montant de la facture et de 500 euros minimum.
- D'un extrait KBIS de moins de 3 mois

FACTURATION VEHICULES et MATERIEL :

Le véhicule est adjudgé en euros et TTC au plus offrant (hors frais de vente).

La vente de tous les véhicules non roulants, est réservée UNIQUEMENT à professionnels

Véhicules/Matériels judiciaires : frais légaux de **14,28 % TTC (11,90% HT)** (en cas d'achat sur live - (+ 72€ TTC pour les véhicules + 1.8 % pour le matériel

Véhicules volontaires : les frais sont indiqués sur chaque lot dans le descriptif

A titre Indicatif :

- Frais de vente véhicules 13 % TTC + 200 € Frais de dossiers **sauf indications spécifiques** (+ 72 € TTC en cas d'achat sur le live
- Frais de vente utilitaires – PL – S.REM - 15 % TTC + 200 € Frais de dossiers **sauf indications spécifiques** (+ 72 € TTC en cas d'achat sur le live)
- Frais de vente TP/BTP/AUTOCARS - AUTRES 18 % TTC + 200 € frais dossier **sauf indications spécifiques** (+ 1.8 % TTC en cas d'achat sur le live)
- Frais de vente scooter 15 % TTC + 100 € Frais de dossiers **sauf indications spécifiques** (+ 72 € TTC en cas d'achat sur le live)

La TVA au taux de 20 % est incluse dans le montant de l'adjudication et des frais de vente.

Lorsque vous demanderez la nouvelle carte grise en Préfecture, elle sera établie au nom et adresse de la facture et du certificat de vente délivrés par la maison de vente aux enchères.

Pour tous changements (sous 8 jours) il faudra nous fournir les pièces précédemment demandées ainsi que d'une autorisation écrite de changement de nom du premier adjudicataire.

FACTURATION MATERIELS :

Matériel judiciaire : frais légaux de 14,28 % TTC (11,90% HT) (+ 1,2% TTC en cas d'achat sur le live)

Matériel Volontaire : frais de vente 22,8 % TTC + frais de dossiers selon annonce (3.6 % TTC en cas d'achat sur le live)

GARANTIES :

Les lots sont vendus en l'état, sans garanties aucunes et sans réclamations. Les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire dès l'adjudication. La responsabilité de l'assurance incombe à l'acheteur dès l'adjudication.

Les renseignements et caractéristiques sont donnés à titre purement indicatifs. Ils n'engagent nullement la responsabilité d'APONEM ATLANTIQUE ou de la SELAS Tristan FAVREAU commissaire-priseur judiciaire ou de son expert et ne pourront jamais être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel du lot par l'acheteur ou par son représentant. L'exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état du lot mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

La demande de toute ligne téléphonique implique que l'acheteur est preneur à l'estimation basse.

ENLEVEMENT :

Enlèvement impératif sous 5 jours après la vente aux enchères.

L'enlèvement du véhicule ne pourra avoir lieu qu'après règlement intégral de l'achat

Lundi au Vendredi : 9h-11h45 et 14h-17h00

FRAIS DE STOCKAGES :

Tarif des frais de stockage à partir du Vendredi suivant la vente

Véhicule tourisme et Sté / Scooter - par véhicule	15 € HT / jour
Palette, Petit matériel professionnel - par matériel et Vins	10 € HT / jour
Poids lourd / autocar / pelle, chargeuse, tractopelle et utilitaires - par matériel	40 € HT / jour
Matériel Agricole, BTP ou autres - par matériel	40 € HT / jour
Objet - Livre 7 € HT. / jour Tableau Palette, petit matériel, meuble, service de table...	7 € HT / jour
Meubles meublant (Armoire, Bureau, tables, bibliothèques) 15 € HT / jour / lot	15 € HT / jour

Toute journée entamée sera facturée.

REGLEMENTS :

Dès l'adjudication, l'enchérisseur s'engage **à régler dans les cinq jours de l'adjudication**, le solde du montant dû par Carte bleue ou par virement bancaire (véhicule libérable lorsque les fonds sont sur notre compte, aucun véhicule ne sera délivré sur ordre de virement)

Par mesure de sécurité, aucun règlement en espèces et chèque de banque ne seront acceptés.

La législation portant sur la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et contre le Financement du Terrorisme (LCB-FT), APONEM ATLANTIQUE ET LA SELAS TRISTAN FAVREAU sont dans l'obligation d'appliquer des mesures de

vigilance. EUNOMART nous accompagne pour assurer la conformité et la sécurité de ces procédures.

Les informations sur la réglementation en vigueur sont disponibles sur le site des douanes. (www.douane.gouv.fr) Article L.561-2 14° du code monétaire et financier, de leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Une fiche de renseignement sera envoyée à chaque acquéreur. (Voir fin de page et Disponible sur demande avant la vente)

Les lots acquis ne pourront pas être délivrés sans l'acceptation de ces formalités.

ENCHERES EN DIRECT ET ORDRE D'ACHAT SECRET VIA LES SERVICES LIVE SUR INTERENCHERES-LIVE.COM :

Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à APONEM ATLANTIQUE ET la SELAS TRISTAN FAVREAU tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. APONEM ATLANTIQUE ET la SELAS TRISTAN FAVREAU se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Concernant les ordres d'achat secrets : APONEM ATLANTIQUE ET la SELAS TRISTAN FAVREAU n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres d'achat secrets déposés via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au pas des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 50€ ; de 500€ à 999€ : 100€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 200€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 500€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€ ; 100 000€ et plus : 10 000€.

Frais de services pour toutes enchères directes et ordres d'achats secrets portés via les plateformes www.interencheres.com

- Pour les **ventes volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel** : 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
- Pour les **ventes judiciaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel** : 1% HT du prix d'adjudication (soit +1,20% TTC)
- Pour les **véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule** (soit +72 EUR TTC dans les ventes judiciaires et volontaires par véhicule).
- Pour les **ventes caritatives**, pas de frais de services

APONEM ATLANTIQUE ET la SELAS TRISTAN FAVREAU ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

SANS REGLEMENT COMPLET DANS UN DELAI DE 7 JOURS, LE VEHICULE SERA REPASSE EN VENTE, ET LA CAUTION PERDUE
Aucune réclamation ne sera acceptée.

Tout acquéreur qui se verrait adjudicataire d'un lot informatique, électronique ou bureautique avec des données sur des disques durs et autres supports matériels s'engage à effacer intégralement ces données immédiatement après la récupération du lot.

APONEM ATLANTIQUE ou la SELAS TRISTAN FAVREAU ne pourront être considérées comme responsable de l'utilisation pas un tiers desdites données si l'obligation d'effacement ou de destruction n'avait pas été respectée par l'acquéreur.

Transport sous la responsabilité et à la charge de l'acheteur ;

Les frais de gardiennage sont indiqués dans l'annonce de vente, mentionnés par le commissaire-priseur avant la vente et spécifiés à nouveau sur les bordereaux d'achat. Si vos lots étaient sinistrés ou disparaissaient entre la vente et la récupération, vous engageriez notre responsabilité, ce qui est normal. Nous prenons en charge une semaine de stockage pour que les clients puissent s'organiser. Au-delà nous facturons l'immobilisation sur le parc et l'assurance. Pour toute réclamation, vous pouvez envoyer un mail à encheres@aponem-atlantique.com.

Si les lots ne sont pas retirés par acquéreur alors que les frais de stockage sont supérieurs au prix d'adjudication, l'opérateur de vente est expressément autorisé à les remettre en vente, l'acquéreur lui donnant à cette fin et par les présentes, réquisition de vente. Les lots remis en vente sont ceux décrits dans la facture. La vente se fera sans prix de réserve et moyennant les frais vendeurs de 18% TTC. L'opérateur est expressément autorisé à prélever sur ce prix de vente le montant, dû concurrence, des « frais vendeurs » et, celui des frais de gardiennage, le solde revenant au propriétaire, ici vendeur.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité de APONEM ATLANTIQUE ou la SELAS TRISTAN FAVREAU à quelque titre que ce soit.

Les frais de stockage ne sont valables que pour les ventes dont les objets sont physiquement à l'étude et sauf mentions contraires dans l'annonce de vente. Pour les ventes en extérieur l'enlèvement est immédiat. A défaut les objets sont réputés abandonnés.

Aucun remboursement ne pourra intervenir.

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de l'hôtel des ventes APONEM ATLANTIQUE ou la SELAS TRISTAN FAVREAU ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS. »

L'hôtel des ventes APONEM ATLANTIQUE a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). »



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)

Obligation de renseignements

ACQUEREUR

Nom Prénom :

Société :

Adresse de facturation :
.....
.....
.....

Code Postal : Ville :

Lieu de Résidence fiscale :

Tél : Mail :

Profession :

Si retraité, Profession antérieure :

Faites-vous l'objet d'une mesure de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice :

OUI

NON

FINANCEMENT

Epargne

Donation

Héritage

Trésorerie

Crédit

Autres à préciser

Motif de l'achat :

Toute information erronée ou l'absence de réponse expose l'acquéreur à des poursuites pénales

LES COORDONNEES DE L'ACQUEREUR DOIVENT ETRE IDENTIQUES A CELLES DU PAYEUR (Titulaire du compte pour un virement ou de la CB)

Particulier : Copie de pièce identité

Entreprise : Copie Kbis de moins de 3 mois OLBIGATOIRE + pièce identité gérant

Date

Signature